

Allocution du HCC à l'occasion de l'ouverture du Forum sur la gouvernance forestière

Yaoundé, le 21 Novembre 2011

Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune
Excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)†;

Mesdames, Messieurs les représentants des pays membres de la COMIFAC, Mesdames, Messieurs les experts, Mesdames Messieurs les participants en vos titres et qualités, C'est pour moi un réel plaisir et un insigne honneur de prendre la parole ce jour, au nom du Canada, pays qui appuie actuellement la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, à l'occasion de l'ouverture du présent Forum sur la gouvernance forestière en Afrique Centrale.

Permettez-moi tout d'abord, de remercier le Gouvernement du Cameroun qui, à travers Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune a bien voulu assister aux présentes assises. Sa présence ici nous indique toute l'importance qu'accorde le Gouvernement à la thématique de la gouvernance forestière en Afrique centrale, ce massif forestier, souvent qualifié de deuxième poumon du monde, celui de l'Amazonie en étant le premier. Mes remerciements s'adressent ensuite à l'Union Européenne qui a bien voulu m'inviter à cet important forum.

Je voudrais enfin saluer la forte présence dans cette belle salle, des participants venus rehausser l'éclat de ce forum. Cette présence témoigne assurément de l'intérêt que nous portons tous à la gestion durable et transparente des écosystèmes forestiers des pays de l'espace COMIFAC. Le Canada souhaite appuyer dans la sous-région le développement de partenariats économiques, misant sur les potentialités respectives des différents pays, et les expertises spécifiques nécessaires à ces partenariats. Cependant, les partenariats économiques ne sauraient se faire sans une solide gouvernance qui inclus une fiscalité équitable pour tous les acteurs, la reddition de compte, la responsabilité et la transparence, la lutte contre la corruption, le respect des droits ainsi que la prévention et la gestion des conflits. Je ne peux donc que me réjouir de constater tous les efforts mis en œuvre dans la sous-région en la matière et notamment, la tenue de ce forum portant sur cette thématique dans le secteur de la Forêt.

Les écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ne connaissent pas de frontière. Les enjeux sont reliés. Une action dans un pays aura un impact immédiat sur son voisin, d'où la nécessité de mettre en œuvre une approche régionale, ce qui a été bien compris par les Chefs d'Etat des six pays d'Afrique Centrale en 1999 qui ont signé la Déclaration de Yaoundé.

Le Canada s'est donc engagé à appuyer cette reconnaissance en adoptant résolument une approche régionale en matière de gestion durable des forêts.

Présent depuis plus de trois décennies dans la sous-région, le Canada y intervient à travers l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), Ressource Naturelle Canada et bien d'autres institutions.

Le programme régional de l'ACDI pour l'Afrique centrale vise à stimuler une croissance économique durable tout en assurant l'avenir des enfants et des jeunes et en protégeant les jeunes femmes et les filles contre la violence.

Ce programme est ainsi enligné sur la vision de l'Union africaine qui est celle d'une Afrique unie, bénéficiant d'un développement social et économique fort, d'institutions publiques plus responsables et de ressources naturelles durables. C'est une vision qui ne peut être réalisée que par une coopération et une intégration régionale approfondie.

Dans le Bassin du Congo, cette vision se traduit à travers la stimulation de la croissance économique grâce à l'amélioration de la gestion forestière.

Les actions du Canada se concrétisent principalement à travers quatre initiatives complémentaires qui concourent toutes à la mise en œuvre harmonieuse du plan de Convergence de la COMIFAC.

Premièrement, le Canada appuie depuis 2010 la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) en ciblant l'appui aux politiques et à leur harmonisation, la promotion des accords et conventions internationaux, l'appui à la COMIFAC et à ses partenaires locaux et au renforcement de la gouvernance au sein des partenaires du PFBC.

La seconde initiative est le Projet d'appui à la COMIFAC dont le démarrage est imminent. Ce projet, mené en étroite collaboration avec les autres partenaires, vise à renforcer les capacités de la COMIFAC et ses organisations partenaires à remplir leur mandat de façon efficace. Il s'agira précisément de développer la vision de la COMIFAC compte tenu de l'évolution du contexte sous-régional et des nouveaux enjeux, d'accompagner les parties prenantes dans l'actualisation du plan de convergence en y intégrant les aspects genre entre autre, d'améliorer les performances dans la gestion administrative et d'appuyer les groupes de travail de la COMIFAC dont celui s'occupant des questions de Gouvernance.

Le développement des capacités par la formation forestière étant le socle de la gestion durable, le Canada appuie le programme de formation à la gestion des ressources naturelles. Celui-ci vise à renforcer les capacités institutionnelles et techniques, la mise en place des pôles d'excellence capables de mettre à la disposition des parties prenantes des ressources humaines de qualité.

Enfin, l'initiative des forêts Modèles qui est en pleine expansion, contribue à améliorer l'aménagement et la gestion durable des ressources naturelles; à favoriser l'approche intégrée d'aménagement à l'échelle du territoire, le dialogue multi-acteur et la mise en réseau locale, régionale et globale.

Dans toutes ces initiatives, le Canada favorise l'implication de la société civile, l'égalité homme femme, l'équité, la transparence et la compétitivité pour des résultats durables. Autant de principes et de valeurs importantes pour le Canada, le Cameroun et les pays de la sous région.

Mesdames, Messieurs

Il est pertinent à ce stade de mettre en exergue le fait que les questions liées à la Gouvernance forestière que vous allez aborder durant les deux prochains jours concordent aussi avec les priorités du Canada sur le plan mondial. En effet, le Canada soutient le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et l'encourage dans ses efforts de coordination des initiatives de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation (REDD) dans la sous-région.

Il convient, ainsi de rappeler que la facilitation du PFBC contribue aux différentes Conférences Ministérielles et à bien d'autres fora stratégiques de haut niveau au cours desquels les positions communes du Bassin du Congo sont discutées et adoptées. La facilitation du PFBC

favorise aussi l'arrimage de la vision des pays du Bassin du Congo aux priorités des différentes initiatives africaines.

Je me réjouis de l'implication de la COMIFAC, de la Facilitation du PFBC et de la plupart des pays de l'espace COMIFAC dans la préparation de la Déclaration conjointe sur le REDD+ initiée par la Norvège avec un appui fort appréciable du Président en Exercice de la COMIFAC. Cette Déclaration sera présentée aux partenaires du PFBC à Durban le 7 décembre durant la 17^{ème} Conférence des Parties

Mesdames Messieurs

Ce forum sur la gouvernance forestière est une porte d'entrée pour renforcer le dialogue entre le secteur privé, les parlementaires, la société civile et les gouvernements sur les questions telles que l'amélioration de la gouvernance en général et de la gouvernance forestière en particulier, la redynamisation en cours du Groupe de travail sur la Gouvernance forestière au sein de la COMIFAC, la signature et la mise en application effective des Accords de partenariats Volontaires (APV) et, le lien et la synergie entre ces différentes initiatives.

Pour avoir un impact réel, l'amélioration de la gouvernance forestière ne peut se faire sans une réelle appropriation de ces initiatives par les bénéficiaires que sont les pays, que ces derniers assurent un leadership effectif. Pour les appuyer, le Canada et les autres partenaires renforceront leurs interventions pour favoriser l'intégration régionale, l'articulation et la cohérence entre la COMIFAC et les autres organisations et initiatives économiques régionales

Ils poursuivront et renforceront également, leurs appuis à travers les actions globales qui contribuent à améliorer la gouvernance à tous les niveaux.

Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans vous rassurer que le Canada se joindra à d'autres partenaires avec lesquels il a développé une approche multi bailleurs pour intégrer les recommandations pertinentes du présent forum dans les plans d'action des initiatives en cours.

Je voudrais vous exhorter à participer activement aux travaux de ce forum et de contribuer ainsi à la gestion transparente et durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Je profite de cette occasion pour souligner à nouveau le leadership du Cameroun en étant l'hôte de la COMIFAC et j'encourage la Ministre à poursuivre les actions en ce sens.

Je vous souhaite de fructueux échanges et débats.

Vive la coopération régionale.

□